

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32412**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe XIII Métiers de la gravure, Classe 1 Gravure en modèle, héraldique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Le ministre chargé de l'éducation au titre de la profession

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232 Bâtiment : construction et couverture

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités exercées portent sur les différents aspects du métier du graveur héraldiste avec un niveau d'exigence et un degré d'excellence très élevé. Elles couvrent un vaste champ du professionnel qui grave un motif en creux qui servira à réaliser une empreinte, le plus souvent sur des chevalières ou des cachets en or ou en bronze. D'après une légende, appelée définition ou d'après un modèle, il va dessiner les armoiries. Pour la création d'un nouveau blason, il va s'inspirer des centres d'intérêts et des motivations de son client. Burins, échoppes, onglets, compas, pointes, grattoirs et marteaux miniatures sont utilisés pour graver et ciseler le blason minuscule. Le graveur héraldiste détient également la science des armoiries. Onze « couleurs » définissent les surfaces. Elles se répartissent en trois groupes : les métaux (or et argent), les émaux (azur, gueule, sable, sinople et pourpre) et les fourrures (hermine, vair, qui sont des motifs, et leur inverse contre -hermine et contre-vair). Le graveur héraldiste traduit les couleurs en hachures et pointillés selon une codification rigoureuse. L'écu ou le bouclier, support matériel, prend des formes différentes selon le lieu ou l'époque. Il est lui-même divisé en zones appelées partitions. Elles se combinent et possèdent un sens propre (mariages, domaines supplémentaires). Une multitude de figures stylisées composent le langage des armoiries : végétaux, animaux, êtres fantastiques, astres, objets ou parties du corps. Parallèlement à leur activité principale, les héraldistes peuvent développer une activité artistique de gravure. Ces travaux se reproduisent sur la cire ou tout autre support prenant l'empreinte comme la terre ou le papier

Les activités consistent à :

- Inventorier les documentations nécessaires au projet ;
- Analyser et concevoir des produits définis par le client ;
- Définir la technique utilisée ;
- Interpréter un plan ;
- Réaliser les croquis et les plans ;
- Reporter un dessin ;
- Choisir les différents outils (burin, échoppes rondes, etc.) ;
- Choisir des supports et matériaux adéquats ;
- Tracer et graver directement à la main et avec des outils, sur différents métaux ;
- Réaliser la finition de ses travaux.

Voir le référentiel sur le site du COET-MOF.

- Décoder les opérations à réaliser ;
- Interpréter les éléments permettant la réalisation du travail ;
- Interpréter la commande ;
- Rassembler la documentation utile ;
- Lister les éléments de recherche ;
- Réunir et préparer son outillage ;
- Organiser le poste de travail ;
- Choisir les métaux : acier, laiton, bronze ;
- Diriger l'avancement du travail avec méthode ;
- Mettre en œuvre les moyens adaptés pour l'épreuve libre ;
- Couper le métal en utilisant avec maîtrise les outils adaptés : burins, échoppes ;
- Présenter les épreuves qui ont servi à l'acheminement du travail ;
- Valoriser l'œuvre dans son aspect final.

Le candidat doit restituer son travail oralement et par écrit avec des moyens de communication numériques présentant les travaux réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'exercice du métier à ce niveau de compétence peut s'effectuer essentiellement au sein d'entreprises PME-PMI et artisanales
Gaveur héraldiste

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1303 : Gravure - ciselure

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification s'inscrivent dans une demande de validation des compétences du titulaire à un haut degré d'exigence et l'épreuves sont, en soi, une modalité de validation de l'expérience acquise.

Elles recouvrent la réalisation d'une œuvre concrète relevant du champ de la gravure en modelé, héraldique qui se décompose en deux réalisations : l'une imposée et l'autre libre. **Pour le sujet imposé**, le candidat devra graver manuellement en «taille directe» une matrice ou un poinçon en acier ou en laiton d'après le motif imposé. Ce motif devra être interprété et transposé pour répondre aux besoins d'une matrice ou d'un poinçon (travail en bas-relief avec des reliefs adaptés et tout en dépouilles) ou de la bonne utilisation d'un cachet. (pas de réduction au tour à réduire, au pantographe, ni de restitution par Commande Numérique ou autre moyen de reproduction.).

Pour le sujet libre, le candidat choisira son propre thème, le format ne sera pas supérieur à 110 mm de haut, et sera gravé sur acier ou laiton. Le candidat devra répondre ici à des critères d'originalité, de composition, d'esthétisme, de maîtrise de l'outil gravé et d'une grande qualité. La réalisation gravée est ici laissée libre, pour autant que les choix soient judicieux et qu'ils servent la création proposée. La conception et la réalisation doivent être conforme au descriptif, avec mise en œuvre des matériaux prescrits, présentant des difficultés techniques d'un haut niveau de complexité, sans fioriture, mais avec un souci permanent de la qualité esthétique.

L'œuvre sera examinée par un jury d'experts et elles recouvrent également la transmission des compétences à des jeunes.

Il existe des conditions d'âge : être âgée de vingt-trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions et l'œuvre peut être collective dans ce cas le diplôme est décerné à l'équipe ou à certains de ses membres. Le règlement, l'organisation et les sujets sont mis en ligne sur le site du COET-MOF

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		
En contrat d'apprentissage	X		
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature individuelle	X		Voir ci-dessus
Par expérience dispositif VAE	X		Voir conditions du concours

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Décret no 2017-87 du 26 janvier 2017 relatif au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » NOR : MENE1636852D

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 1924: 9006 candidats diplômés dans 17 groupes métiers qui représentent 230 métiers.

Autres sources d'information :

<http://www.meilleoursouvriersdefrance.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

La mise en place des concours « Un des meilleurs ouvriers de France s'appuie sur le décret du 16 janvier 1935 modifié relatif à l'organisation des expositions nationales du travail, ensemble le décret no 52-1108 du 30 septembre 1952 modifié relatif au même objet ont abrogés. La sanction de ce concours s'est transformée en diplôme à compter du décret du 5 juillet 2001.